Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL165***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 08/09/2026

LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE : COMPRENDRE LA CAUSE ÉCONOMIQUE

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat associé fondateur
Loïc Guitton, Avocat Associé, cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le motif économique du licenciement est constitué, d'une part, de la cause économique, c'est à dire les raisons économiques qui poussent l'employeur à se réorganiser, et d'autre part, de la cause matérielle, c'est à dire les conséquences sur l'emploi.
Comment caractériser cette cause économique ? Le module de formation Lexlearning « Comprendre la cause économique » vous présente les différentes causes pouvant justifier le licenciement pour motif économique, illustrées par des exemples pratiques, et vous donne les clés pour comprendre et analyser les notions comptables.

Objectifs pédagogiques

- Définir les différentes causes pouvant justifier le licenciement pour motif économique
- Comprendre et analyser les notions comptables
- Maîtriser la notion de secteur d'activité
- Connaître le périmètre d'appréciation du motif économique

Programme

1. Les difficultés économiques
2. La réorganisation pour sauvegarde de la compétitivité
3. La mutation technologique
4. La cessation d'activité
5. La notion de groupe
6. La notion de secteur d'activité
7. L'appréciation du secteur économique

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le licenciement économique : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, schéma, tableau, fiche pratique et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Avoir suivi la formation Lexlearning : "Régime et pratique du licenciement pour motif économique"

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux